## déi Lénk

Motion

1

La Chambre des députés,

Dépôt: Nathalie Oberweis

Luxembourg, le 18 janvier 2023

HA au sujet du contrôle médical
de la sécurité sociale

- considérant que les assurés vivent souvent le contrôle médical comme un moment de stress qui nécessite souvent un soutien émotionnel et moral ;
- considérant que les assurés se trouvent souvent en situation de vulnérabilité lors du contrôle médical à la vue de leur état de santé ;
- considérant les allégations nombreuses de comportement indigne et non respectueux de la part de certains médecins-conseil vis-à-vis des assurés ;
- considérant les allégations de décisions arbitraires et non transparentes de la part de certains médecins-conseil ;
- considérant que des examens médicaux ont lieu de façon quasi systématique ;
- considérant qu'il existe un droit d'accompagnement pour les patients lorsqu'ils ont un rendez-vous chez leur médecin :
- considérant que les arguments en faveur du droit d'accompagnent, en l'occurrence la formulation "pour le soutenir et l'aider" (article 7 de la loi du 24 juillet 2014), peuvent être repris pour les visites auprès du médecin conseil ;

invite le gouvernement,

- à s'engager pour un droit d'accompagnement des assurés lors des visites auprès du contrôle médical de la sécurité sociale.

Nathalie Oberweis

Myriam Cecchetti